

### Notes de recherche

L'expansion des infrastructures de plantations agricoles au Sahara Occidental occupé, 2003-2016

Bruxelles, le 18 Juillet 2016

www.wsrw.org

Dans ces notes de recherche, Western Sahara Resource Watch décrit le développement des infrastructures des plantations agricoles franco-marocaines dans la région de Dakhla, au Sahara Occidental occupé. L'étude est faite en comparant trois séries d'images disponibles sur Google Earth : des images satellites de 2003 à 2005, de 2010 à 2012, et à partir de 2016.

L'industrie de l'agriculture sur le territoire est très controversée. Aucun État au monde ne reconnait les revendications marocaines sur le Sahara Occidental. Cependant quand l'UE et le Maroc ont commencé à négocier un protocole commercial pour les produits de l'agriculture et de la pêche en 2006, la question la présence illégale du Maroc au Sahara Occidental n'a pas été abordée.

Ainsi, l'accord conclu par l'UE et le Maroc en 2012 ne répond pas à la question de la mise en œuvre géographique de l'accord. Le Maroc maintient le territoire non autonome du Sahara Occidental sous occupation depuis des décennies, et le traite comme s'il était une partie du Maroc. Aucun effort n'a été fait au cours des négociations ou après la mise en œuvre de l'accord, pour demander le consentement des représentants du peuple du territoire. Les produits de la pêche et de l'agriculture arrivent en Europe en provenance du Sahara Occidental sous couvert de cet accord.

L'UE applique aujourd'hui les termes de l'accord avec le Maroc à des marchandises provenant d'un territoire qui est en dehors de ses frontières internationalement reconnues. Le 10 décembre 2015, la Cour de Justice de l'UE a ordonné l'annulation de l'accord en ce qu'il permet aux produits du Sahara Occidental d'entrer en Europe sur la base du libre échange.

Ces notes de recherche constatent deux points principaux :

- Il y a une croissance continue de la superficie de plantation : une augmentation massive de l'infrastructure de 2004 (150 ha) aux années 2010-2012 (841 ha). Une poursuite de l'augmentation depuis (963 ha en 2016).
- L'agenda de la première augmentation des infrastructures est étonnant. La forte augmentation des infrastructures construites alors que l'accord commercial était en cours de négociation, suggère que le gouvernement marocain et les entreprises francomarocaines impliquées avaient prévu que l'accord commercial serait conclu. Après tout, l'UE est le principal marché pour les produits agricoles de Dakhla. Entre la première série d'image et la deuxième, le nombre des plantations est passé de 4 à 12.

En 2012, alors que le protocole commercial UE-Maroc allait passer au vote du Parlement,

WSRW a publié le rapport « <u>Etiquette et responsabilité -</u> <u>Comment l'UE ferme les yeux sur les produits agricoles frauduleusement étiquetés au Sahara Occidental occupé comme provenant au Maroc »</u>. Le rapport utilise les plus récentes données officielles du gouvernement marocain à l'époque, qui indiquent que mi-2009, 646 hectares avaient été équipés pour l'activité agricole au Sahara Occidental.

L'analyse dans ces notes de recherche sur le développement des infrastructures physiques tel que vu sur Google Earth pour la série de photo à partir de 2003-2005, confirme que la surface de 646 hectares en 2009 pourrait être correcte.

Il est très inquiétant que le gouvernement marocain à l'époque et aujourd'hui encore veuillent augmenter l'activité agricole à Dakhla. WSRW a écrit en 2012 que le

Nagjir est la plus grande plantation vue sur les images satellites en février 2016. Cette photo a été prise sur le terrain quelques mois plus tard. Les produits sont exportés pour le marché de l'UE. Le commerce du territoire se poursuit malgré l'arrêt de la Cour européenne de justice du 10 décembre 2015.

gouvernement marocain prévoyait l'extension des zones jusqu'à 2 000 hectares d'ici à 2020. Cela permettrait, selon les plans initiaux, d'augmenter la production sous serre de 36 000

tonnes en 2008 à 160 000 tonnes en 2020. Cette augmentation de la production serait exclusivement destinée à l'exportation. Le nombre de personnes travaillant dans le secteur agricole de la région devait tripler d'ici 2020, la majorité en étant des colons déplacés dans le territoire. L'ensemble de la production est basé sur l'utilisation des ressources en eau non renouvelable, situées profondément dans le sous-sol sahraoui.

Même si nos estimations des images satellite suggèrent que 963 hectares de l'infrastructure au 5 février 2016 ne représentent que la moitié de l'objectif marocain pour 2020, cela pourrait changer rapidement : des Sahraouis sur le terrain rapportent que les grandes expansions sont en cours de préparation de certaines des plantations pour juillet 2016, et que des concessions pour augmenter leur superficie ont été accordée par les autorités marocaines à plusieurs des plantations mentionnées dans ce rapport. La surface de plantations peut donc même déjà être plus élevée que les 963 hectares, nos estimations sont faites de façon prudente, comme expliqué dans la méthodologie.

Cette note de recherche a été réalisée pour mettre à jour le champ du commerce agricole controversé, et ne va pas dans le détail de la controverse elle-même, des propriétaires des entreprises, ni de l'affaire judiciaire Polisario vs. Conseil européen. Pour cela, s'il vous plaît, consultez notre site Web <a href="www.wsrw.org">www.wsrw.org</a>, et en particulier le rapport «Etiquette et responsabilité» mentionné ci-dessus.

#### Table des matières

es Plantations	4
Métjodologie	
STÉ NGJIR (N 23°58'47.51" W 15°39'29.40")	5
STÉ TAWARTA (N 23°48'49.11" W 15°53'24.63")	7
PÉRIMÈTRE TINGUIR (N 23°37'30.48" W 15°50'26.07")	8
PÉRIMÈTRE DHAR LHOULI (N 23° 59'38.4" W 15° 30'18.72")	9
STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 1 (N 23°40'21.87" W 15°44'53.99")	10
STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 2 (N 23° 38'54.2" W 15° 45'29.8")	11
STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 3 (N 23°36'14.07" W 15°47'28.12 ")	12
STÉ MIJK 1 (N 23°41'59.59" W 15°42'12.56")	13
PÉRIMÈTRE TAWARTA (N 23° 46′14.88" W 15° 55′22.08")	14
STÉ ADRAR (23°45'19.81"N 15°39'10.50"W)	15
STÉ AGRIDAK (N 23°36'48.37" W 15°41'17.41")	16
? (23°43'13.26" N 15°46'31.09"W)	17

### Les plantations

Taille estimée (en hectares):

	2003/2004/2005	2010/2011/2012	2016
STÉ NGJIR	0	89	144
STÉ TAWARTA	64	68	68
PÉRIMÈTRE TINGUIR	55	62	62
PÉRIMÈTRE DHAR LHOULI	31	0	0
STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 1	0	143	143
STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 2	0	90	90
STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 3	0	85	135
STÉ MIJK 1	0	99	99
PÉRIMÈTRE TAWARTA	0	0	0
STÉ ADRAR	0	89	89
STÉ AGRIDAK	0	39	39
?	0	77	94
Total	150	841	963



Les plantations sont également marquées et disponibles via ce fichier Google Earth téléchargeable. (Cela implique que vous ayez installé Google Earth, et que vous zoomiez sur la péninsule de Dakhla).

### Méthodologie

Cette étude est destinée à être un complément indépendant et approximatif aux chiffres que le Maroc et les entreprises privées impliquées présentent.

Le calcul de la superficie des plantations est, en général, fait uniquement sur l'évaluation des photos satellite. Certaines structures ont été très difficiles à évaluer visuellement. Lorsqu'elles sont disponibles, des informations du terrain au Sahara Occidental ont été utilisées pour comprendre la nature des structures. Cela n'a été possible que dans certains cas.

Les défis méthodologiques du rapport :

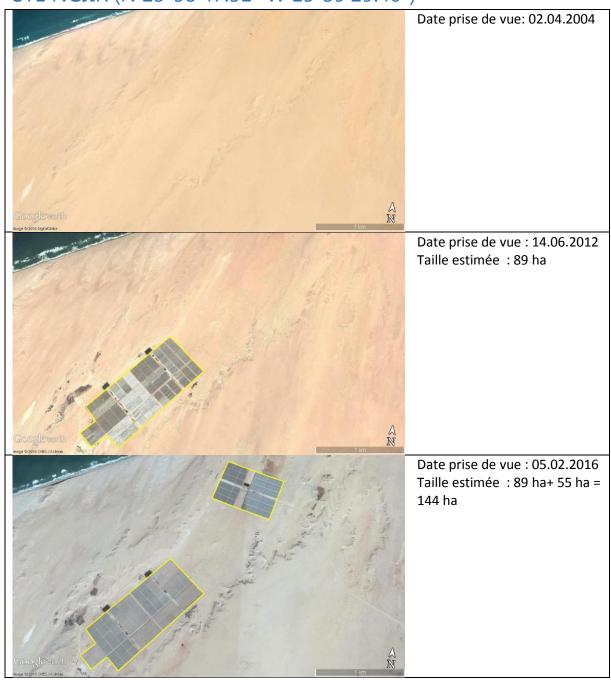
- L'agriculture se déroule sous des bâches en plastique. Régulièrement, les bâches sont descendues et le sol est labouré et replanté. De ce fait, la terre agricole peut être totalement intacte et opérationnelle, alors qu'il n'y avait pas de serre ou d'agriculture au moment où l'image satellite a été prise. Une estimation éclairée est généralement faite dans de tels cas.
- Les plantations qui ne sont peut-être plus en exploitation, mais pour lesquelles l'infrastructure physique est encore intacte, sont inclues. Une des plantations mentionnées Agridak pourrait être de cette nature : des rumeurs non confirmées rapportent que les activités auraient cessé il y a environ 3 ans. Cette plantation particulière est inclue dans les chiffres.
- Tout développement opéré après le 5 février 2016, date de la dernière série de prises de vues, ne sont pas incluses. Cela signifie qu'effectuer des contrôles in situ aujourd'hui ne donne pas nécessairement d'information sur l'apparence au moment de la prise de la photo.

Les noms des plantations peuvent, en certaines occasions, ne pas être exacts.

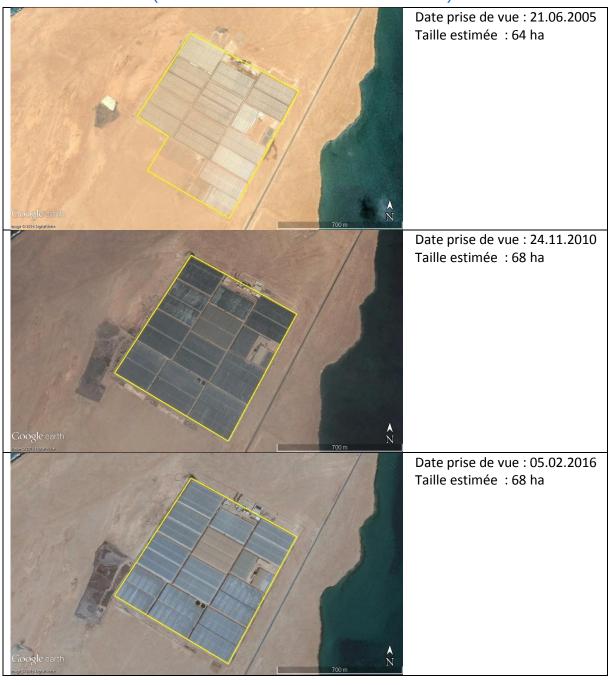
Les plus grandes erreurs dans l'estimation des surfaces sont liées à la plantation nommée dans le présent rapport Périmètre Dhar Lhouli, aux coordonnées N 23 ° 59'38.4 " W 15 ° 30'18.72". Le nom pourrait également n'être pas correctement noté pour cette plantation. La taille de cette plantation particulière est estimée respectivement à 31 et 37 hectares en 2003 et 2011/2016, mais d'après ce nos information, cette plantation pourrait être dans une large mesure sans activité, sauf peut-être pendant quelques mois de l'année. Par souci de présenter des chiffres prudents, la superficie est estimée à 0 hectares pour les années 2011 et 2016.

Le périmètre Tawarta, N 23 ° 46'14.88 " W 15 ° 55'22.08" est une autre zone que WSRW n'a pas été en mesure de confirmer pleinement au moment de la publication de ce rapport. L'agriculture s'y déroule à l'extérieur, et non sous serre et n'est probablement pas destiné à l'exportation. Du fait des trop nombreuses incertitudes sur la structure située à l'est de la plantation indiquée, nous avons choisi de ne pas faire figurer cette zone dans l'étude.

STÉ NGJIR (N 23°58'47.51″ W 15°39'29.40″)



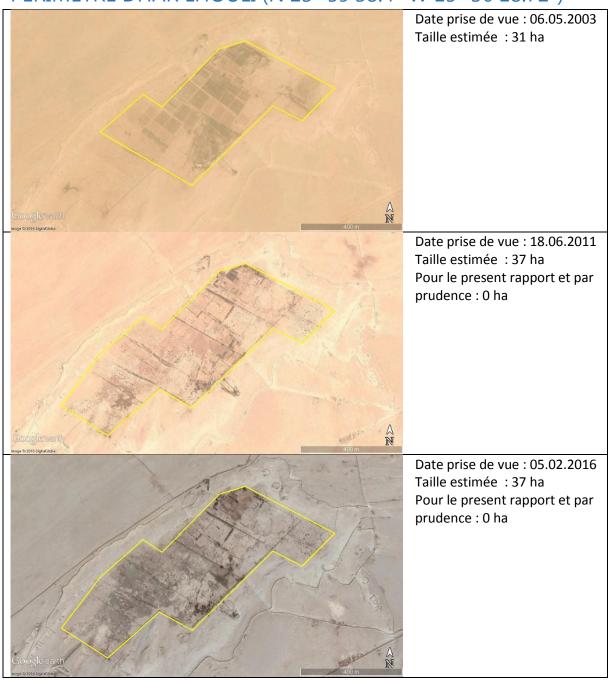
### STÉ TAWARTA (N 23°48'49.11" W 15°53'24.63")



## PÉRIMÈTRE TINGUIR (N 23°37'30.48" W 15°50'26.07")



### PÉRIMÈTRE DHAR LHOULI (N 23° 59'38.4" W 15° 30'18.72")



# STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 1 (N 23°40'21.87" W 15°44'53.99")



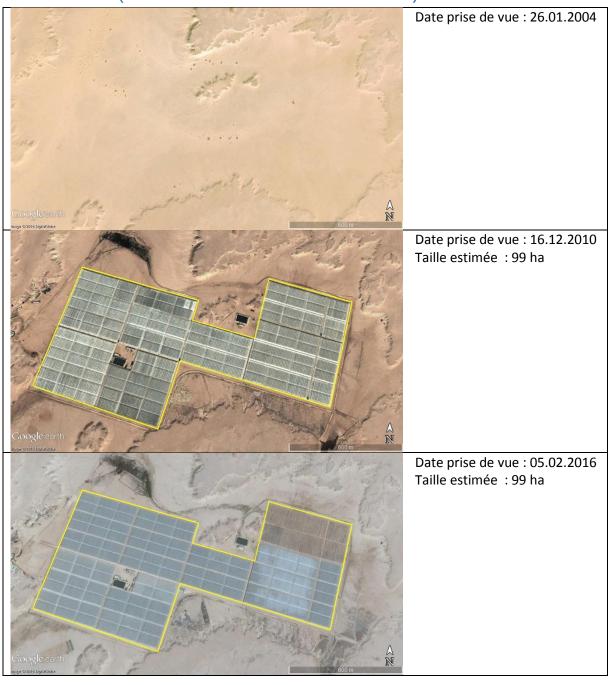
# STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 2 (N 23° 38'54.2" W 15° 45'29.8")



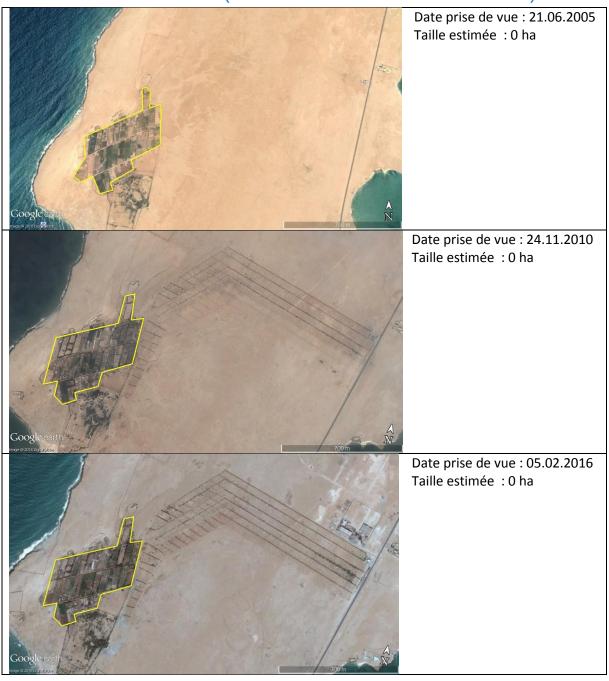
## STÉ MARAÎCHAGE DU SAHARA 3 (N 23°36'14.07" W 15°47'28.12



STÉ MIJK 1 (N 23°41'59.59" W 15°42'12.56")



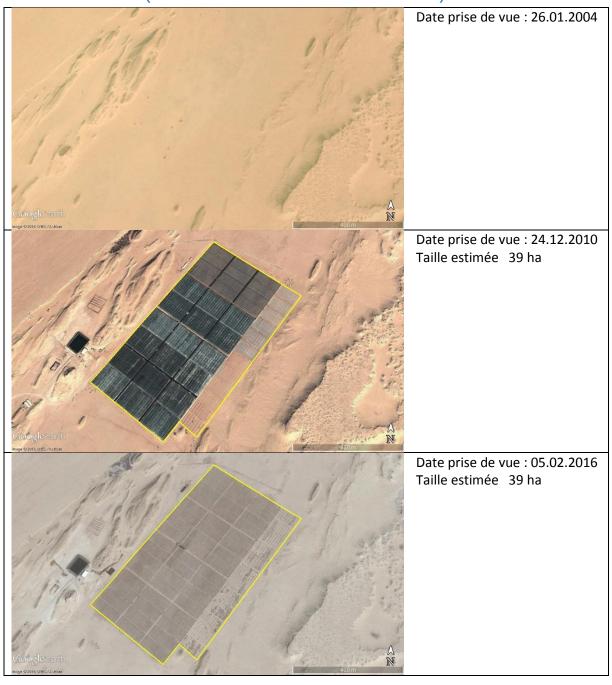
### PÉRIMÈTRE TAWARTA (N 23° 46′14.88″ W 15° 55′22.08″)



### STÉ ADRAR (23°45'19.81"N 15°39'10.50"W)



STÉ AGRIDAK (N 23°36'48.37" W 15°41'17.41")



### ? (23°43'13.26" N 15°46'31.09"W)

